

**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINTE-FOY  
DU MARDI 15 DECEMBRE 2015**

**Etat d'avancement du projet de Communauté d'Agglomération**

Monsieur le Maire fait le bilan des différentes réunions de commissions préparatoires à la création de la Communauté d'Agglomération, qui regroupera les communes de la CCO, de la CCAV et la commune de Saint-Mathurin. Il indique qu'une réunion a également été organisée avec la Communauté de Communes du Pays des Achards pour régler les conditions de sortie de la commune de Saint-Mathurin.

Une réunion publique d'information, regroupant environ 80 personnes, a eu lieu hier à la salle du Foyer Rural.

Il précise que le personnel de la CCAV sera transféré à la future Communauté d'Agglomération.

**Approbation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

Monsieur le Maire présente le projet de nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), élaboré par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) en application de la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015, dite loi NOTRe.

Ce schéma prévoit notamment, pour les communes membres de la Communauté de Communes de l'Auzance et de la Vertonne, une modification de périmètre communautaire à l'horizon du 1er Janvier 2017, en regroupant au sein d'une Communauté d'Agglomération, actuellement à l'étude, la Communauté de Communes des Olonnes, la Communauté de Communes de l'Auzance et de la Vertonne et la Commune de Sainte Mathurin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable sur le projet de nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

**Agenda d'accessibilité programmée**

Suite à la réalisation des diagnostics et sur proposition de la commission des bâtiments publics, le Conseil décide de programmer sur trois ans les travaux de mise aux normes d'accessibilité handicapés des bâtiments communaux. Le coût global est estimé à 61 500 € HT.

**Mise en place de l'entretien professionnel des agents**

Valérie Derval indique que le décret 2014-1526 du 16 Décembre 2014 a définitivement substitué l'entretien professionnel à la notation pour l'évaluation des agents communaux.

Le Conseil Municipal décide de fixer les critères d'appréciation de la valeur professionnelle tels qu'ils sont définis dans le document standard transmis, après avis du Comité Technique, par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée.

**Projets d'investissements 2016**

Monsieur le Maire rappelle que le montant disponible pour le financement des investissements ordinaires de l'année 2016 devrait être de l'ordre de 245 K€.

Sur propositions des commissions, le programme suivant est adopté :

- Travaux de voirie : 83 000 € TTC
- Acquisition de panneaux de signalisation : 4 000 € TTC
- Travaux d'éclairage public : 22 000 € TTC
- Mise aux normes d'accessibilité handicapés des bâtiments : 25 000 € TTC
- Travaux de rénovation du Foyer Rural : 11 000 € TTC
- Acquisition d'un tracteur : 36 000 € TTC
- Révision accélérée du PLU : 4 000 € TTC

Le solde de 60 000 € sera affecté à l'extension de l'école qui, vu l'augmentation prévisionnelle des effectifs, pourrait faire l'objet de l'ouverture d'une nouvelle classe à la prochaine rentrée scolaire.

### **Programme de voirie 2016**

Le programme de travaux de voirie de l'année 2016, d'un montant de 83 000 € TTC, est approuvé comme suit :

- Aménagement de l'Allée de la Vergne (2<sup>ème</sup> tranche)
- Réfection de voirie route du Château de la Grossetière
- Création d'une aire de stationnement Allée des Acacias
- Réfection de voirie Rue des Bruyères
- Réfection de voirie Rue du Guillet
- Travaux d'enrobé Allée de la Garenne
- Programme de point à temps
- Aménagement du sentier piétonnier au Parc de Loisirs reliant le parking au plan d'eau.

### **Programme d'éclairage public 2016**

Le programme de travaux d'éclairage public de l'année 2016, d'un montant de 22 000 € TTC, est approuvé comme suit :

- Abords de la Mairie
- Cheminement piétonnier Allée du Choseau / Rue du Centre
- Rue de la Landette (travaux complémentaires)
- Rue de l'Alphonsière
- Travaux de remise à niveau.

### **Ecole du Marronnier**

L'augmentation prévisionnelle des effectifs permet d'envisager l'ouverture d'une cinquième classe à la rentrée scolaire de Septembre 2016. Dans ce cas, la construction d'une nouvelle classe devra être réalisée rapidement.

Le Conseil demande à la commission d'étudier les subventions envisageables pour ce type de projet : DETR, réserve parlementaire, ...

### **Point sur l'activité du CCAS**

Séverine Bulteau présente l'exécution du budget du CCAS de l'année 2015, conforme aux prévisions du Conseil d'Administration.

Le solde en fin d'exercice sera de l'ordre de 1 000 €.

Un appel aux dons sera lancé par le CCAS.

### **Modification des statuts de la CCAV**

Le Conseil adopte le projet de modification des statuts de la CCAV, par l'ajout de la compétence : « Création, rénovation, aménagement et gestion d'une maison des randonnées et des loisirs de pleine nature à Vairé. »

### **Création d'un groupement de commandes pour la passation des marchés de travaux de voirie 2016**

Le Conseil approuve la création d'un groupement de commandes, composé de la CCAV, de la commune de l'Île d'Olonne, de la commune de Sainte-Foy et de la Commune de Vairé, pour la passation des marchés de travaux de voirie 2016.

### **Convention avec le Département pour le remplacement de l'abribus de l'Epinette**

Dans le cadre du remplacement, par le Département de la Vendée, de l'abribus de l'Epinette, le Conseil autorise la signature d'une convention entre la Commune et le Département.

### **Point sur l'activité des Commissions :**

#### **Commission de l'urbanisme :**

- La Commission a décidé de modifier les horaires de fonctionnement de l'éclairage public. La nuit du vendredi au samedi, l'éclairage du centre-bourg sera coupé à 2 heures du matin.
- A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2016, des contrôles de conformité seront effectués suite aux achèvements de travaux pour toutes les autorisations d'urbanisme.

- Noël VERDON rend compte de l'Assemblée Générale du Club Hippique Sablais : Le nombre de licenciés (153) est en augmentation. Le club est très impliqué dans la vie associative communale. Un circuit de promenade équestre en est projet dans le parc de loisirs.
- Le club de tarot va changer de président.
- **Commission de l'action sociale :**
  - Le spectacle de Noël pour les enfants des écoles a eu lieu ce matin.
  - Des serviettes ont été offertes aux enfants de maternelle fréquentant la cantine.
  - Le goûter de Noël des personnes de plus de 70 ans se déroulera Dimanche 13 Décembre.
  - MARPA : Un document unique d'évaluation des risques a été réalisé.
  - Séverine Bulteau présente le bilan de la première année de fonctionnement de la microcrèche.
- **Commission de l'économie et du tourisme :**
  - Extension de la zone d'activités économique :
    - La Chambre des Métiers a réalisé la campagne e-mailing de promotion de la ZAE auprès de 1 350 entreprises artisanales des cantons des Sables d'Olonne, de la Mothe-Achard, de Talmont-Saint-Hilaire et de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.
  - Les illuminations de Noël ont été installées. Il faudra prévoir l'acquisition de nouvelles guirlandes l'année prochaine.
  - Le marché de Noël aura lieu le Dimanche 20 Décembre.
  - Marchés de l'été 2016 : André Dezoteux a échangé avec la présidente fédérale des commerçants des marchés de France.
- **Commission de la communication et de la culture :**
  - Le bulletin communal de Décembre 2015 va être transmis à l'impression. Il sera distribué fin Décembre.
  - Le Conseil Municipal des Jeunes vendra des jouets d'occasion au marché de Noël.
- **Commission des finances :**
  - Isabelle Rabiller a rencontré le responsable de la Mutuelle de Poitiers pour la remise à niveau des différents contrats d'assurance communaux.
  - Le nouveau contrat enfance jeunesse va être signé avec la C.A.F. courant Décembre. L'aide attribuée par la C.A.F. est chaque année en diminution.
- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**
  - L'organisation des repas à la cantine scolaire a été modifiée. Désormais, les élèves occupent les deux salles.
  - Des courriers ont été transmis aux associations sportives pour leur demander de motiver leurs demandes de subventions de l'année 2016.
- **Commission de l'administration et de l'état civil :**
  - Les archives de la Mairie, dont l'élimination avait été autorisée par la Direction des Archives Départementales, ont été détruites.